

## LE SITE A SEL DU BOIS-SOUCHOT

### commune de Saint-Agnant-les Marais

Au sud du bourg de St-Agnant, entre Pont-Thibault et Villeneuve, les travaux de la déviation routière sont en cours depuis le 2e trimestre 1988. Celle-ci, presque totalement établie sur le marais, est longue de 3 km. Un petit site gallo-romain a été frôlé au lieu-dit le Grand Jas, à l'ouest de Villeneuve, tandis qu'un petit site à sel vient d'être révélé par les terrassements, sur le rivage d'un ancien îlot sableux, au Fagniard.

Peu de sites à sel sont connus à la périphérie du marais de Brouage; il en existe pourtant mais la nature sableuse d'une grande partie de l'ancien rivage gêne la prospection; les gisements sont en effet recouverts par une épaisseur de colluvions parfois importante. Découvert en 1974, le site du Bois-Souchot ne semblait s'étendre que sur une surface très réduite et n'était connu que par quelques fragments de terre cuite recueillis en bordure du coteau dans la terre extraite d'un fossé.

Les travaux de terrassement ont montré la véritable étendue de ce gisement qui peut être estimé à 4500 m<sup>2</sup>. Le site, qui est implanté à l'extrémité d'un ancien cap, débute sur le coteau (parcelle 1263) et se poursuit vers le sud, sur le marais (parcelles 1260, 1264 et 17). Cette dernière parcelle porte le nom de Prise des Prêtres. Ce site, qui a connu des bouleversements au Moyen Age lors de l'implantation des marais salants, est aujourd'hui recouvert à 75% par la plate-forme de la nouvelle route. Celle-ci, dont l'emprise avoisine 50 m, est bordée sur les deux côtés par de larges fossés dont la terre d'extraction a fourni le matériel de cette petite étude.

Le fossé nord, creusé à la limite des parcelles 1264 et 1263, a livré les 3/4 du matériel; on peut voir sur ses parois la coupe de la couche archéologique longue de 30 m environ, épaisse de 15 cm et reposant sur le sable du coteau. Elle est recouverte par 40 cm de colluvions sableuses. Au-delà de ce fossé, vers le nord, le gisement occupe une surface estimée à 200 m<sup>2</sup>.

Le fossé sud, creusé dans le marais, sépare les parcelles 1260 et 17. Ici deux couches superposées sont visibles. La couche inférieure est en place; son épaisseur est de 30 cm; elle repose sur le bri du marais et sa partie supérieure n'est qu'à quelques centimètres sous le niveau du marais; elle est visible sur une longueur de 18 m. La deuxième couche, située au dessus de la précédente et séparée de celle-ci par 30 cm d'argile, est épaisse de 70 cm, sa longueur étant de 11 m. Elle fait partie d'une "bosse", petite élévation comme on peut en voir en grand nombre dans les anciens marais salants. Il s'agit de déblais déposés au cours des travaux d'implantation des salines au Moyen Age. On peut observer sur les coupes de ces deux couches un matériel abondant mais une grande partie de la terre extraite a disparu au cours des travaux. Au sud du fossé, le site s'étend sur 600 m<sup>2</sup> environ.

#### Matériel recueilli

Il est semblable pour les deux fossés. Il se compose de nombreux fragments de piliers, de quelques tessons de vases servant à la cristallisation du sel, de fragments de barres à section rectangulaire, de tessons de céramique domestique, de coquillages et de fragments de terre cuite, informes.

### **1. Piliers**

624 fragments mesurables ont été recueillis; leurs diamètres sont compris entre 35 et 65 mm, la moyenne étant de 49,5 mm. Ce sont les extrémités de ces piliers qui doivent retenir notre attention; en effet, seuls 3 morceaux de tripodes sont à signaler pour un total de 58 extrémités. Une extrémité est en forme de trompette (fig. 6, pl. 3) et deux en forme de coupelle (fig. 1, pl. 3). Six embouts sont très curieux; ils sont plats et comportent trois pincements provoquant des évasements rappelant une feuille de trèfle (fig. 1, pl. 1). Les pincements se prolongent sous forme de gorges arrondies, le long du pilier, sur une longueur de 8 cm minimum. Trois autres extrémités en forme de feuilles de trèfle ont également des gorges mais celles-ci sont anguleuses, exécutées à l'aide d'un outil, et ne se prolongent pas le long du pilier (fig. 2, pl. 1). Douze tessons de piliers comportant une gorge ont été recueillis, ainsi que des fragments attribuables à des extrémités en forme de trèfle. Les autres extrémités, les plus nombreuses, sont plates ou légèrement bombées (fig. 3 et 4, pl. 1); elles sont légèrement renflées (fig. 3 et 4, pl. 2) ou plus évasées (fig. 2 et 7, pl. 2 et fig. 1 et 5, pl. 3).

### **2. Barres à section rectangulaire**

97 fragments ont été répertoriés; la plupart n'ont conservé qu'une surface plane (69 morceaux) ou un angle (17). Un seul fragment, provenant du fossé nord, est entier en largeur et en épaisseur (82 mm et 41 mm), sa longueur étant de 138 mm. Dix morceaux ont leur épaisseur mesurable; la plus mince est de 22 mm et la plus épaisse de 42 mm.

### **3. Récipients servant à la cristallisation du sel**

La terre extraite du fossé nord est pauvre en tessons de ce type de vases et les fragments sont de très petite taille, de l'ordre du cm<sup>2</sup>. Les diamètres mesurés sont de 120 mm pour 63% d'entre eux, de 100 mm pour 16% et de 80 mm pour 21%. Sept tessons de fonds ont été recueillis.

Les tessons provenant du fossé sud sont aussi très peu nombreux mais de dimensions plus importantes. 48% mesurent 120 mm de diamètre, 48% 100 mm et 4% 80 mm. Six tessons de fonds ont été observés. Les mesures ont été faites sur les parois intérieures qui, seules, sont régulières et montrent que ces vases ont été exécutés sur un moule cylindrique.

### **4. La céramique domestique**

50 petits tessons ont été recueillis sur l'ensemble du site; le sable constitue le dégraissant de 58% d'entre eux tandis que 10% sont à dégraissant végétal et 20% renferment un mélange de sable et de céramique; 8 % contiennent de la céramique pilée et 4% un mélange de sable et de calcaire.

La céramique modelée est représentée par 39 tessons, parmi lesquels trois tessons de fonds et quatre tessons de bords éversés et épaissis (fig. 2, 3, 6, pl. 3). On compte un tesson de bord parmi les onze tessons tournés, et deux fragments ont des cannelures peu profondes (fig. 4 et 7, pl. 3).

### **5. Déchets culinaires**

Ils sont inexistantes au fossé nord où seulement deux valves de coques (*cardium aedule*) ont été recueillies, dont une de petite taille. Au fossé sud, par contre, les coquilles d'huîtres sont nombreuses; il s'agit en majorité de couvercles.

Les os ne sont représentés que par quelques petits fragments, dont un calciné.

## **6. Fragments de terre cuite informes**

La plupart des morceaux de terre cuite sont attribuables à des éclats de piliers ou de barres à section rectangulaire. Les "copeaux" de terre cuite, communs sur tous les sites à sel, sont ici très peu nombreux: une dizaine seulement de bien caractéristiques ont été observés.

Des blocs comparables à de la pierre ponce mais formés de minuscules particules de céramique ont aussi été rencontrés.

## **7. Silex**

Deux fragments de silex proviennent des déblais du fossé sud; le premier est un morceau de lame mince présentant de nombreuses cassures (fig. 5, pl. 2); le second, mutilé par deux cassures, est plus épais. Ils ont pu servir à ouvrir les huîtres nombreuses en ce point du site.

## **Conclusion**

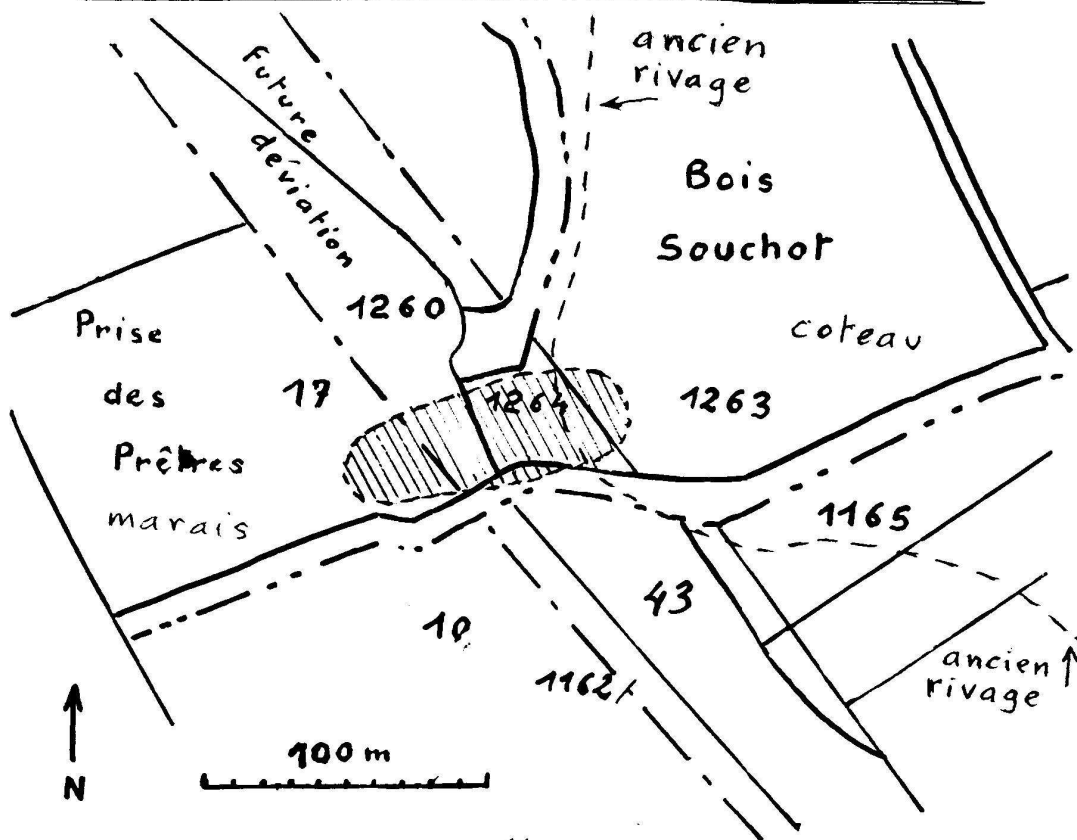
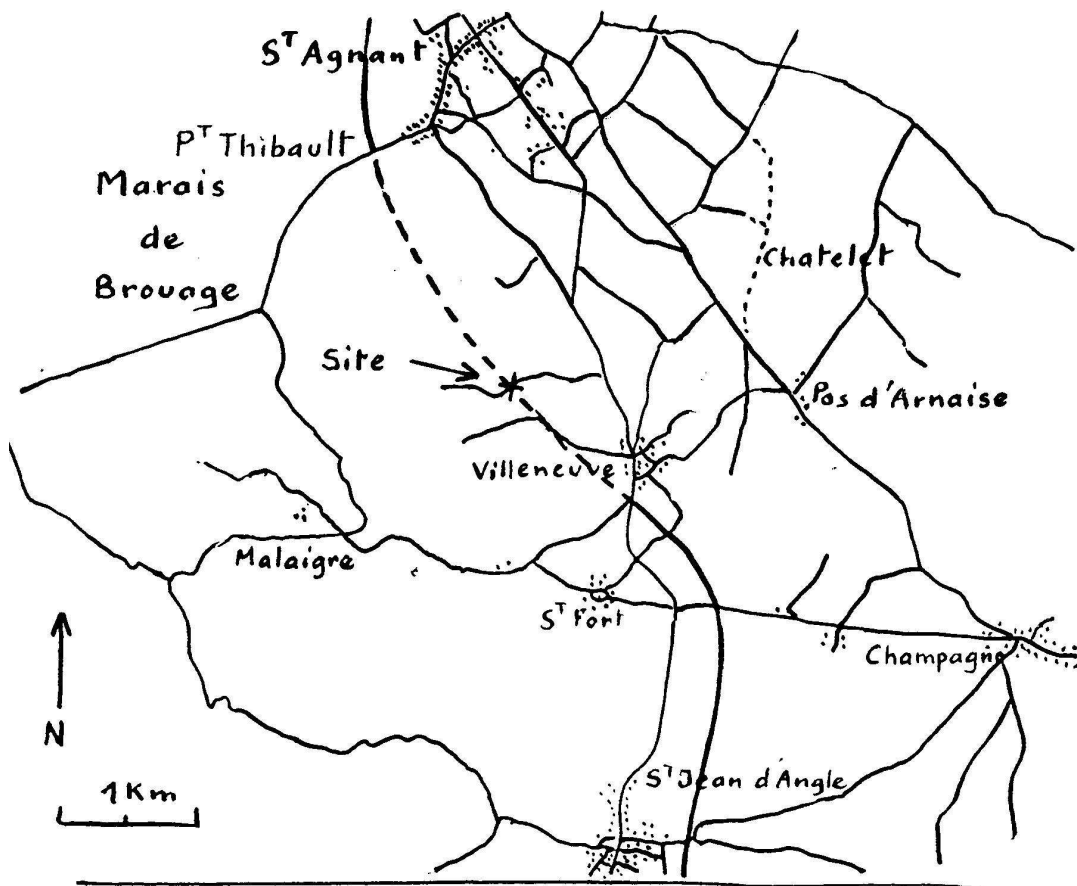
L'exploitation du sel s'est faite au début sur le coteau, puis elle s'est étendue sur le schorre (marais actuel) où sa surface est la plus importante. Le matériel étant semblable aux deux extrémités du gisement, il est probable que l'occupation n'a été que de courte durée. La date de 200 avant J.C. me semble la meilleure pour l'implantation de ce site; en effet, le niveau de la mer était devenu stable à cette époque; une frange de schorre s'est rapidement formée le long du rivage, rendant possible l'avancée du site vers la mer.

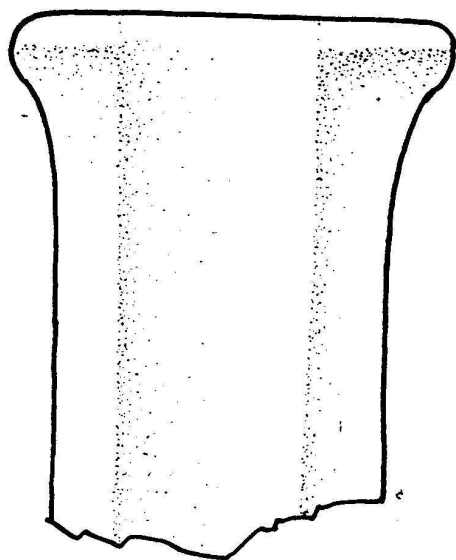
Les piliers à extrémités plates sont connus sur d'autres sites mais ne constituent jamais la majorité, comme au Bois-Souchot. Les extrémités en forme de feuilles de trèfle ne sont connues que sur ce site; il s'agit d'extrémités plates sur lesquelles ont été modelés de faux piliers qui doivent toutefois améliorer la stabilité. Etant donnée la forte proportion d'extrémités plates, il est probable que les deux bouts de piliers étaient identiques. La nature sableuse du sol au début de l'implantation du site à sel est peut-être à l'origine de l'emploi de ces types de piliers qui devaient être plus stables que ceux utilisés sur les autres gisements, au sol généralement argileux.

Le nombre élevé de fragments de barres à section rectangulaire suggère l'utilisation d'un dispositif de chauffage différent de celui des autres sites, où ce type de matériel est généralement employé en moins grande quantité. Les vases ronds sont seuls utilisés sur ce site pour la cristallisation du sel; leur très faible quantité est anormale; en effet, sur ce type de gisement, ils sont habituellement très nombreux et constituent une proportion importante de la masse des sites. On peut imaginer que les blocs de sel une fois obtenus étaient transportés dans le récipient ayant servi à leur fabrication.

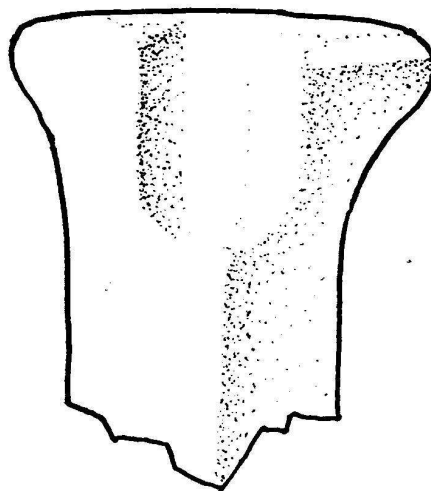
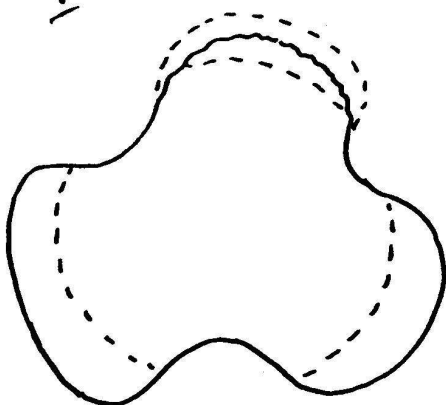
Le site du Bois-Souchot est aujourd'hui protégé sur une grande partie de sa surface par plus d'un mètre de sable et de pierres calcaires servant de soubassement à la nouvelle route; seule sa partie sud est menacée par une éventuelle mise en culture du marais.

Michel Favre





1  
↓



2  
↓

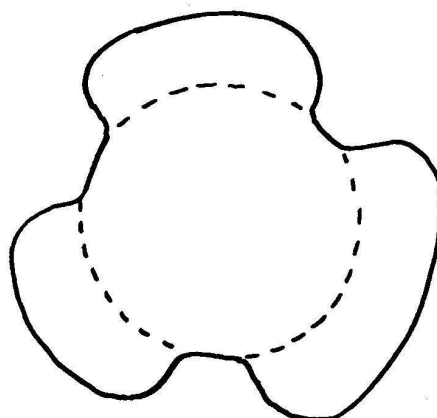
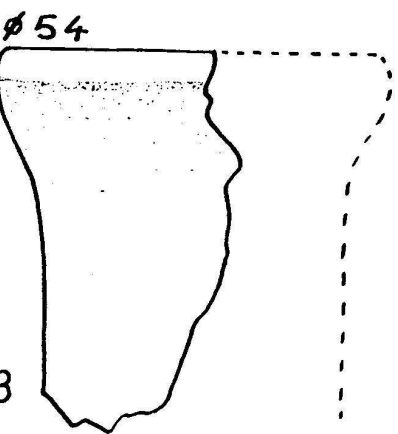
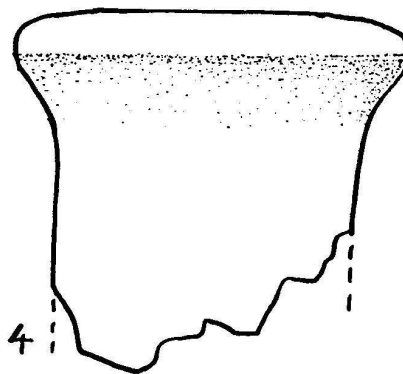


Planche 1

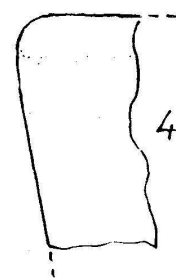
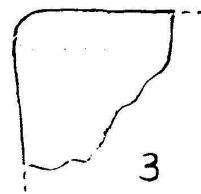
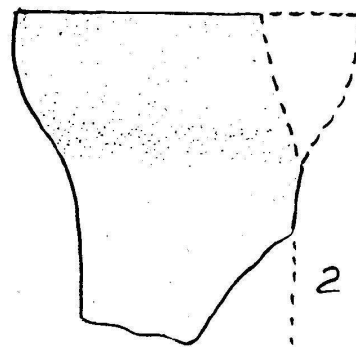
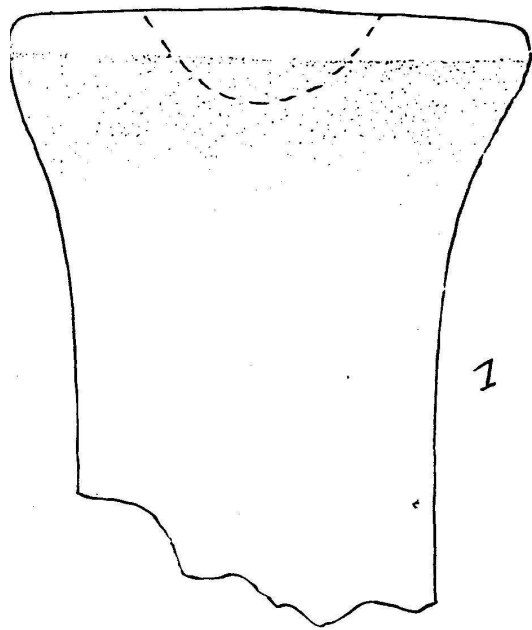
3 cm



3

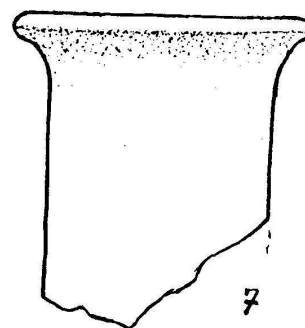
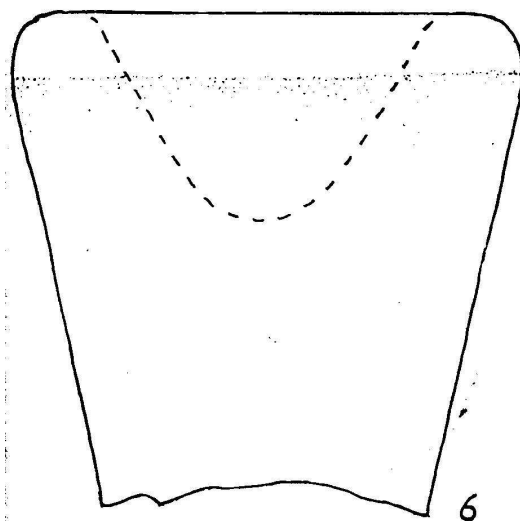
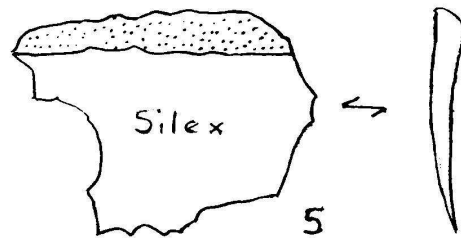


4



Bois Sauchot  
Planche 2

3 cm



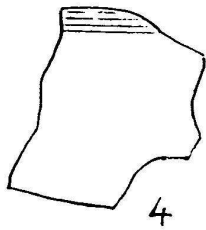
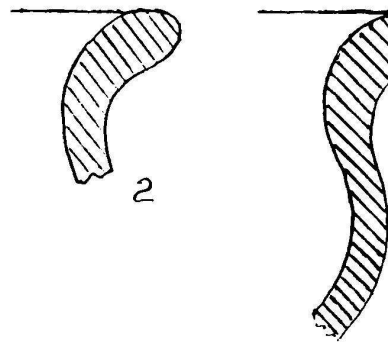
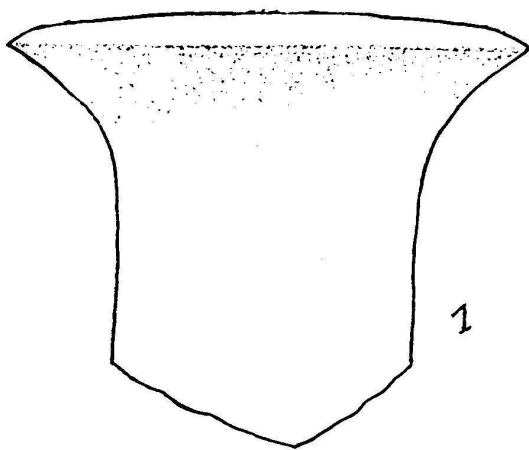
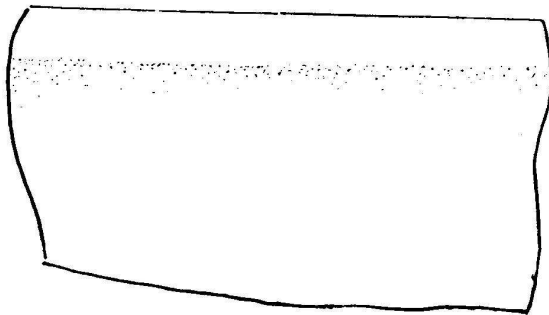
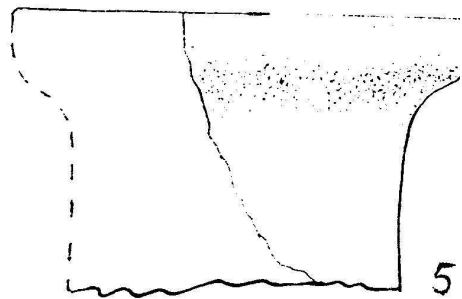
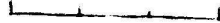
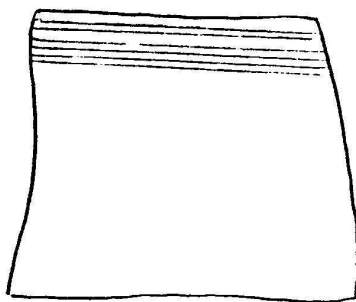
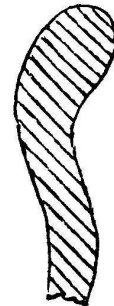


Planche 3

3 cm



6



7

